

Direction juridique, assurances et assemblées

Service des assemblées

Rédigé par Gaëtan ORJEBIN

Nantes, le 09/06/2026

Compte-rendu : Commission Finances VDN

Date de la réunion : 8 juin 2026 à 17h00

Lieu de la réunion : salle Mellier

Participants : Mahaut BERTU; Foulques CHOMBART DE LAUWE; Marlène COLLINEAU; Mahel COPPEY; Mathieu DECLERCQ; Corentin GAUTRAULT; Yannick GLEMAREC; Guillaume RICHARD; Aymeric SEASSAU

Absents ou excusés :

Diffusion : Présents, absents ou excusés

N°	Objet	Rapporteur
	Election du vice-président de la commission (Art. L2121-22 du CGCT et art. 40 du règlement intérieur du Conseil municipal). Madame Bertu préside la commission durant l'élection du vice-président. Monsieur Richard se porte candidat à la fonction. Il est procédé à l'élection par un vote à main levée. Monsieur Guillaume RICHARD est élu vice-président de la commission finances, par 8 voix pour et une abstention (M. Declercq).	Mme BERTU
1	Règlement budgétaire et financier – Approbation ⇒ Mme Bertu présente la délibération ⇒ M. Declercq demande pourquoi il n'est pas fait usage des autorisations d'engagement et crédits de paiements ? ⇒ M. Lamanda (directeur du département finances, marchés, performance) indique qu'il a été considéré que la pluri annualité avait surtout de l'intérêt pour les dépenses d'investissements. Les dépenses de fonctionnement sont votées annuellement dans le cadre du budget primitif.	Mme BERTU
2	Approbation du compte financier unique pour l'année 2025 ⇒ Mme Bertu présente le compte financier unique. ⇒ M. Chombart de Lauwe demande si le taux de réalisation des dépenses est établi par rapport au BP ou au BP + ses décisions modificatives ? M. Lamanda indique que ce taux est établi par rapport au BP. ⇒ M. Richard demande ce qui explique la hausse des dépenses de personnel sur les dernières années. M. Lamanda et Mme Bertu expliquent que cela est dû à plusieurs facteurs (glissement vieillesse-technicité, hausse du point d'indice décidée par l'Etat, choix d'augmenter le régime indemnitaire des agents, recrutements)	Mme BERTU
3	Affectation des résultats 2025 - Budget supplémentaire 2026 ⇒ Mme Bertu présente la délibération. ⇒ Pas de questions.	Mme BERTU
4	Financement de la transition énergétique : Dispositif intracting - Convention de financement d'un programme de travaux de sobriété énergétique à faible temps de retour sur investissement sur des bâtiments municipaux avec la Banque des Territoires – Approbation ⇒ M. Glemarec présente la délibération. ⇒ Pas de questions	M. GLEMAREC
5	Charte de déontologie des élus municipaux – Approbation ⇒ Mme Bertu présente la délibération. ⇒ M. Richard demande si la charte de déontologie a été travaillée avec la commission éthique et transparence. Mme Bertu indique que le projet de charte est basé sur les propositions de la précédente commission. ⇒ M. Chombart de Lauwe demande des précisions sur l'accès aux avis de la commission éthique et transparence. <u>Précisions des services :</u> ➔ <i>Il est précisé que les avis et recommandations des commissions éthique</i>	Mme BERTU

N°	Objet	Rapporteur
	<i>et transparence sont publics : https://metropole.nantes.fr/ma-ville-ma-metropole/nantes-et-ses-11-quartiers/elus-municipaux/la-charte-de-deontologie-des-elus-municipaux</i>	
6	Dispositions diverses et tarifaires – Approbation ⇒ Mme Bertu présente la délibération ⇒ M. Richard demande des précisions sur la subvention exceptionnelle à la crèche à Mickey et Minnie. <u>Précisions des services :</u> ➔ <i>Les difficultés de la crèche dans la production des heures s'expliquent la difficulté à maintenir les équipes en place et par des tensions de recrutement, avec 4 personnes en moins soit un passage de 13,5 à 11,1 ETP (équivalent temps plein), ce qui réduit mécaniquement le nombre d'enfants à accueillir donc la production d'heures facturées donc la recette CAF. Cette situation s'est rétablie en 2025 en termes de personnel – avec une remontée progressive en termes d'heures. Par ailleurs, ces difficultés ont lieu sur fond de hausse salariale (bonus attractivité) pas intégralement compensée.</i> <i>En 2026 l'objectif est de revenir à un fonctionnement à « plein ».</i> ⇒ M. Chombart de Lauwe demande des précisions quant à l'information des professionnels de santé sur l'ajustement des tarifs de stationnement les concernant. <u>Précisions des services :</u> ➔ <i>Il est prévu de communiquer via NGE, qui enverra une information aux professionnels de la santé et de l'aide à la personne ainsi qu'aux associations du secteur social déjà enregistrées, qui entrent dans le dispositif de stationnement « pro santé et secteur social ».</i> ➔ <i>Il est également prévu d'informer directement les professionnels de ces secteurs, qui nous ont sollicité sur les dispositifs de stationnement.</i>	Mme BERTU
7	Octroi de la garantie de la Ville de Nantes à certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL) pour 2026 - Approbation ⇒ Mme Bertu présente la délibération ⇒ Pas de questions	Mme BERTU
8	Rapports 2025 des partenaires externes - Approbation ⇒ Mme Bertu présente la délibération ⇒ M. Chombart de Lauwe demande des précisions s'agissant des résultats du crédit municipal, qui lui sont données par M. Glemarec.	Mme BERTU

